



PARIS RESPIRE



Quartier Faubourg Saint-Denis

À partir du 23 juin 2019, votre quartier respire !

Dans le cadre de sa politique en faveur d'une meilleure qualité de l'air et d'un partage de l'espace public plus harmonieux, la Ville de Paris et la Mairie du 10^e arrondissement ont choisi d'étendre l'opération Paris Respire au quartier du faubourg Saint-Denis. Ce dispositif, déjà mis en place dans plusieurs quartiers parisiens, offre aux piétons, rollers et vélos des espaces de promenade dans des voies fermées à la circulation motorisée, les dimanches et les jours fériés.

Ainsi, dès le 23 juin 2019, les piétons et cyclistes profiteront du quartier du faubourg Saint-Denis qui sera fermé à la circulation automobile les dimanches et jours fériés, de 10 à 18h en hiver et de 10h à 20h en été. Seuls les riverains et taxis seront autorisés à entrer dans la zone aux points d'accès filtrants. //

La rue est à vous
tous les dimanches
et jours fériés.

10h > 18h (hiver)
10h > 20h (été)



» Barrages filtrants
◇ Barrages fixes

Tous les quartiers de Paris Respire sur www.paris.fr/parisrespire